



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Taille et appartenance à un groupe favorisent l'innovation dans les transports

Jean-Marie Saunier et Henri Mariotte (SESP), Thibaut Vignes

Entre 2002 et 2004, près d'une entreprise sur cinq employant 10 salariés et plus dans le transport (voyageurs, marchandises, gestionnaires d'infrastructures...) a innové, développant de nouveaux services aux clients ou de nouveaux procédés. En élargissant le concept d'innovation à l'organisation de l'entreprise et au marketing, plus de 40 % des entreprises du secteur ont innové. Ces dernières réalisent plus de 75 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le transport se situe dans la moyenne de l'économie, proche des autres secteurs de services mais en retrait par rapport à l'industrie et au secteur financier.

L'essentiel des innovations concerne les procédés de production. Elles sont développées le plus fréquemment dans des entreprises de grande taille ou appartenant à un groupe.

Les entreprises des secteurs de la gestion des infrastructures, de l'organisation du transport et de la logistique sont les plus innovantes, en termes de services offerts aux clients ou de procédés mais également en innovations organisationnelles et de marketing.

Les innovations de services et de procédés sont développées en interne dans plus de 70 % des cas. Bien que l'entreprise elle-même (ou son groupe) représente la principale source d'information pour l'innovation, cette dernière relève de façon importante de la coopération de l'entreprise avec ses fournisseurs et ses clients. Les abandons de projets, qui concernent 15 % des entreprises, sont dus dans les deux tiers des cas à des questions de coûts.

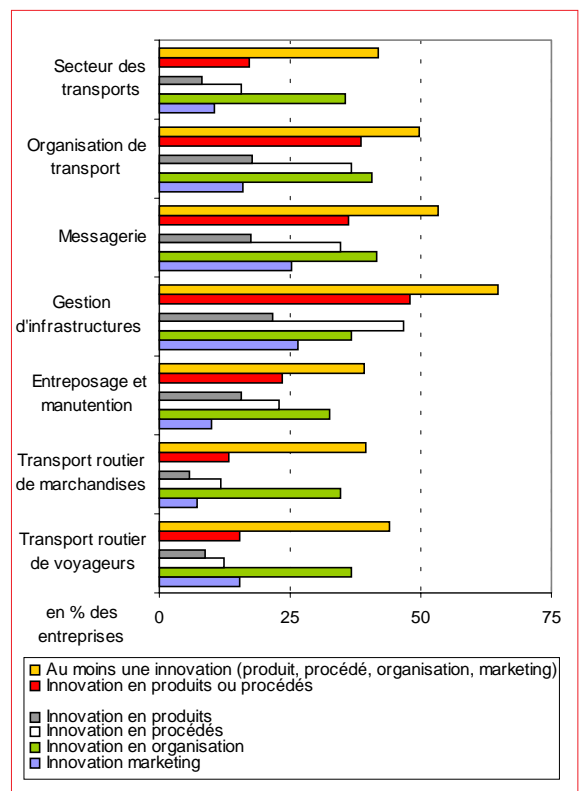
SESP en bref

D'après la quatrième enquête communautaire sur l'innovation (CIS4), réalisée en France en 2005, portant sur la période 2002-2004 (source), 17 % des entreprises de dix salariés ou plus du secteur des transports ont développé au moins un nouveau service au client ou un nouveau procédé, moyen pour élaborer ou fournir un service. Ces innovations ont pu se matérialiser sur la période ou n'être qu'au stade de développement à la fin 2004. En élargissant le champ aux innovations organisationnelles et commerciales, le secteur des transports, qui compte plus de 40 % d'entreprises innovantes, est dans la moyenne de l'économie (figure 1).

Si les entreprises innovantes en prestations ou procédés ne représentent que 17 % des entreprises du secteur des transports, elles réalisent 64 % du chiffre d'affaires du secteur des transports. Elle atteint la quasi-totalité du chiffre d'affaires dans les secteurs les plus concentrés (maritime, aérien et transport ferroviaire). À titre de comparaison, les entreprises innovantes des secteurs de l'industrie et des services financiers représentent près de 80 % du chiffre d'affaires des secteurs considérés (figure 2).

Les changements organisationnels ont sensiblement la même ampleur dans les différentes activités du secteur. En revanche, les secteurs de la gestion d'infrastructures de transport et de l'organisation du transport sont les plus innovants en termes de prestations et de procédés.

1 Part des entreprises innovantes entre 2002 et 2004, par type d'innovation

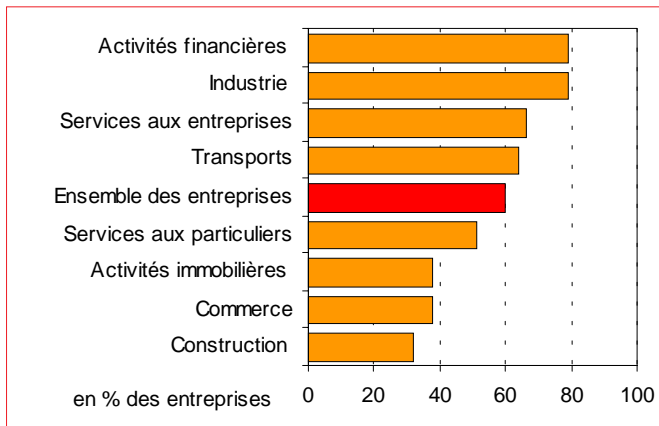


Source : Sessi, exploitation : SESP

N° 14
Janvier 2007



2 Chiffre d'affaires réalisé par les entreprises innovantes*



*en produits ou procédés et activités d'innovation
Source : Sessi, exploitation : SESP

Les secteurs les plus innovants en matière de marketing sont les gestionnaires d'infrastructures et la messagerie (où une entreprise sur cinq a développé l'innovation dans ce domaine) et celui du transport routier de voyageurs.

Des innovations organisationnelles dans une entreprise sur trois

Plus du tiers des entreprises du secteur des transports ont introduit au moins une innovation d'organisation en vue d'améliorer la qualité des services offerts et baisser les coûts unitaires. La plupart ont surtout introduit des dispositifs de gestion de l'information et des savoir-faire (procédures écrites, culture d'entreprise...).

Ce type d'innovation est plus fréquent dans les entreprises de transport routier de voyageurs. Les modifications de l'organisation du travail ne concernent que 40 % des entreprises innovantes. Ces modifications ont été mises en œuvre par une majorité des entreprises de la logistique (organismes de transport, de l'entreposage et de la messagerie) et de la gestion d'infrastructures. A l'exception notable des gestionnaires d'infrastructures, les modifications des relations de l'entreprise en termes de nouvelles alliances, partenariats, d'externalisation ou de sous-traitance, sont moins fréquentes, ne concernant qu'un tiers des entreprises innovantes.

3 Les innovations d'organisation

en % des entreprises qui ont introduits une innovation organisationnelle

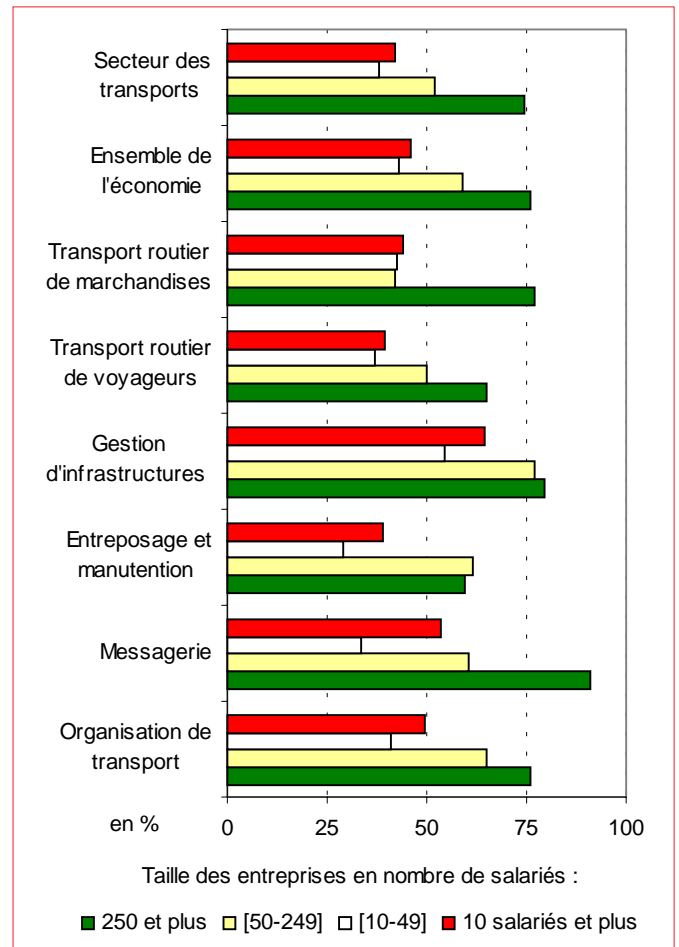
	Gestion des connaissances	Organisation du travail	Relations de l'entreprise
Transport routier de voyageurs	87	24	43
Transport routier de marchandises	68	38	30
Entreposage et manutention	64	57	27
Gestion d'infrastructures	54	52	54
Messagerie	61	67	44
Affrètement et organisateurs de transports	69	69	34
Autres	62	53	37
Total	70	40	33

Source : Sessi, exploitation : SESP

Les entreprises innovantes réalisent les trois quarts du chiffre d'affaires du secteur

La taille de l'entreprise joue un rôle important dans le processus d'innovation ; plus de 50 % des entreprises de 50 à 249 salariés, et près de 75 % des entreprises de plus de 250 salariés sont innovantes. Moins présentes dans ce processus, seules 11 % des entreprises de 20 à 49 salariés innove (figure 4). Ces entreprises se retrouvent dans les secteurs où le besoin d'innovation est moins ressenti.

4 Part des entreprises innovantes entre 2002 et 2004 selon leur taille



Source : Sessi, exploitation : SESP

Alors que 37 % des entreprises appartiennent à un groupe ou à un réseau d'enseigne, 60 % d'entre elles ont innové. Cette appartenance à un groupe favorise nettement l'innovation parmi les petites entreprises (figure 5).

5 Appartenance à un groupe et innovation

	% d'entreprises appartenant à un groupe	% d'entreprises innovantes appartenant à un groupe
Moins de 50 salariés	28	43
De 50 à 249 salariés	64	77
250 salariés et plus	86	90
Ensemble des entreprises	37	60

Source : Sessi, exploitation : SESP

Les processus d'élaboration des prestations plus concernés par l'innovation

Dans toutes les activités du secteur des transports, les entreprises innovent plus dans les méthodes d'élaboration des prestations que dans les services offerts aux clients. En effet, si un peu plus de 15 % des entreprises de transport ont développé une innovation de procédés, elles ne sont que 8 % à avoir introduit de nouveaux services.

Ces innovations, qui représentent 8,5 % du chiffre d'affaires du secteur sont, pour les trois quarts d'entre elles, déjà présentes sur le marché. Leur protection par un brevet est par ailleurs très rare, elle ne concerne que 2,5 % des entreprises innovantes, sur certaines activités bien précises (notamment les gestionnaires d'infrastructures).

Les nouveaux services proposés à la clientèle sont, dans huit cas sur dix, indissociables de la mise en place de nouveaux procédés. Les entreprises de gestion d'infrastructures, d'organisation de transports internationaux et de logistique figurent parmi les plus innovantes. L'introduction de technologies de suivi de la marchandise en temps réel, de suivi des commandes, permettent à l'entreprise de mettre en place de nouveaux produits pour les clients, à l'exemple de systèmes de réservation, de tarification ou de délais d'acheminement garantis.

Des innovations principalement développées en interne

Plus de 70 % des innovations de procédés ou de services sont développées au sein de l'entreprise. Les innovations effectuées en collaboration avec d'autres entreprises ou organismes se trouvent en premier lieu chez les gestionnaires d'infrastructures (45 % de leurs nouvelles prestations) ou les entreprises spécialisées dans l'entreposage (45 % de leurs nouveaux procédés).

60 % des entreprises innovantes déclarent avoir mis en place des activités de recherche et développement (R&D). La R&D en interne (70 % de la R&D totale) prédomine largement. L'acquisition de matériels, très présente dans l'ensemble des activités transport, joue un rôle plus important dans l'innovation des entreprises de transport routier. La formation des salariés est le facteur le plus souvent mentionné, dans les secteurs de la messagerie et de l'organisation des transports.

Deux sources d'informations principales sont utilisées pour l'innovation : les supports internes à l'entreprise ou au groupe et les informations en provenance de leurs fournisseurs (figure 6).

6 Les principales sources d'information pour l'innovation

en % des entreprises innovantes

	Sources internes	Sources de marché			Autres sources	
		Fournisseurs	Clients ou consommateurs	Concurrents	dont magazines, publications...	dont associations professionnelles
Transport routier de voyageurs	75	72	40	18	36	18
Transport routier de marchandises	71	60	39	20	30	20
Affrètement et messagerie	85	44	40	31	23	25
Autres activités	61	65	24	28	29	30
Total	72	60	37	23	30	22

Source : Sessi, exploitation : SESP

Les autres vecteurs de connaissance jouent un rôle plus marginal. L'information recueillie auprès des clients et des consommateurs domine celle issue des concurrents. Enfin les informations issues de conférences ou les salons (17,8 %) sont moins utilisées que les publications ou l'information émise par les associations professionnelles et industrielles. L'information institutionnelle (universités, organismes publics de R&D...) est en revanche très peu sollicitée par l'ensemble des secteurs.

Améliorer d'abord la qualité des services et la flexibilité de l'organisation

Avant la recherche d'élargissement de la gamme de prestations offertes, ou la conquête de nouveaux marchés, l'amélioration de la qualité des services de transports, permise par l'innovation, est mise en avant par neuf entreprises innovantes sur dix (figure 7). Aux côtés de la réduction des coûts et de l'augmentation des capacités de production, les innovations de procédés ont visé en priorité l'amélioration de la flexibilité de la production, notamment dans l'activité de l'organisation des transports. De plus, près d'une entreprise sur deux affirme que leur innovation a eu un impact favorable sur l'environnement ou sur les aspects liés à la santé et à la sécurité. Ces derniers effets sont particulièrement présents parmi les innovations du secteur des transports routiers de voyageurs (72 % des entreprises innovantes).

7 Les effets de l'innovation

en % des entreprises innovantes

Sur les produits et prestations	Conquérir de nouveaux marchés ou accroître les parts de marché	71
	Améliorer la qualité des prestations ou produits offerts	89
	Élargir la gamme des prestations ou produits	59
Sur les procédés	Augmenter la capacité de production ou de fourniture de services	58
	Améliorer la flexibilité de la production	66
	Réduire les consommations de matériaux et d'énergie par unité produite	45
	Réduire les coûts unitaires	59
Autres effets	S'adapter aux règlements et aux normes	62
	Améliorer l'impact sur l'environnement...	48

Source : Sessi, exploitation : SESP

Principal obstacle à l'innovation : son coût élevé

Près de 15 % des entreprises révèlent avoir abandonné un projet d'innovation ou avoir pris un sérieux retard entre 2002 et 2004. Cette proportion atteint 28 % des entreprises dans le secteur de l'organisation des transports.

Pour ces entreprises et celles qui n'ont pas cherché à innover, les raisons avancées par plus de six d'entre elles sur dix, concernent un manque de moyens financiers et/ou un coût de l'innovation trop important (figure 8). D'autres raisons sont invoquées, mais seulement dans un second temps. Il s'agit de

difficulté à trouver des partenaires de coopération, du manque de personnel qualifié, d'un manque d'information sur la technologie, sur les marchés... Parfois, l'organisation du marché paraît aussi constituer un obstacle : domination par des entreprises établies, incertitude de la demande en biens et services innovants. Cette absence d'innovation s'explique également, pour une entreprise sur deux, par le sentiment qu'elle n'est, tout simplement, pas nécessaire ; cela, notamment dans les petites entreprises et dans certains secteurs tels l'entreposage et la manutention.

8 Les freins à l'innovation

en % de l'ensemble des entreprises

	Facteurs liés aux coûts	Facteurs liés aux connaissances	Facteurs liés au marché	Aucune nécessité à innover
Transport routier de voyageurs	64	44	55	50
Transport routier de marchandises	69	49	50	45
Entreposage et manutention	44	31	32	68
Gestion d'infrastructures	41	20	26	40
Messagerie	54	41	43	56
Affrètement et organisateurs de transport	43	39	34	43
Autres	38	26	39	65
Total	64	45	48	47

Source : Sessi, exploitation : SESP

Sources

L'enquête communautaire sur l'innovation, CIS4

La quatrième enquête communautaire sur l'innovation (CIS4) a été lancée conjointement dans l'ensemble des pays européens en 2005. En France, elle a été réalisée par le Sessi (service statistique du ministère de l'Industrie) et conçue par l'ensemble des services statistiques compétents en matière de statistiques auprès des entreprises. Le SESP a adapté les questionnaires aux spécificités des transports et de la construction.

Conformément au règlement européen, l'enquête couvre la plupart des secteurs d'activité marchande non agricole, porte sur la période 2002-2004 et concerne les entreprises de 10 salariés et plus. Environ 20 000 entreprises ont été enquêtées et 86 % d'entre elles ont répondu.

Pour en savoir plus

Un quart des entreprises innovent. Souvent moyennes ou grandes, elles réalisent 60 % du chiffre d'affaires. Elisabeth Kremp, Sylvie Rousseau, Le 4 pages des statistiques industrielles, n° 222, août 2006.

Définitions

Le secteur des transports

Les deux secteurs les plus importants en termes de nombre d'entreprises sont le secteur de transport routier de voyageurs (TRV) et celui de transport de marchandises (TRM) : ils représentent à eux deux plus de 80 % des entreprises du secteur ayant répondu à l'enquête. Les autres activités ont été regroupées afin d'obtenir des résultats significatifs. La rubrique « autres » regroupe les secteurs des transports aériens, maritimes, fluviaux et côtiers, les entreprises ferroviaires et le secteur du transport par conduite.

Les activités d'innovation sont celles qui sont spécifiquement entreprises en vue de développer ou de mettre en œuvre une innovation de produit, de prestation, de moyen ou de procédé, qu'elles aient débouché ou non sur une innovation.

L'innovation de prestation ou de service se définit comme « l'introduction sur le marché d'un produit (bien, service ou prestation), nouveau ou nettement modifié par rapport aux produits (biens ou services ou prestations) précédemment élaborés par l'entreprise. La nouveauté ou l'amélioration se mesure par rapport aux caractéristiques essentielles du service ou de la prestation, à ses spécifications techniques, aux logiciels ou tout autre composant matériel ou immatériel incorporés, à l'utilisation prévue ou à la facilité d'usage. Elle exclut la revente de produits ou de prestations innovants entièrement fabriqués et développés par d'autres entreprises ».

Dans le secteur des transports, on parle de services ou de prestations offerts aux clients ; par exemple la création de nouvelles infrastructures (ouverture de nouveaux segments d'autoroute, nouvelles lignes de bus, plates-formes logistiques...), de nouveaux titres de transports ou encore de nouveaux services tels que l'accessibilité aux handicapés, la messagerie express...

L'innovation de procédé se définit par « l'introduction dans l'entreprise de procédés de production, d'une méthode de fourniture de services ou de livraison de produits, nouveaux ou nettement modifiés. Le résultat doit être significatif en ce qui concerne le niveau de production, la qualité des produits ou les coûts de production et de distribution ».

Pour le secteur des transports, ce type d'innovation concerne, à titre d'exemples, le développement de l'intermodalité des réseaux, des systèmes de suivi des produits, l'amélioration de la sécurité (GPS, vidéo-surveillance...).

Innovation organisationnelle et de marketing

Les innovations organisationnelles concernent les innovations tenant à la structure de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la gestion des connaissances et aux relations avec les partenaires extérieurs. Elle peut toucher à l'optimisation de la gestion de la flotte (taux de rotation horaire du matériel, diminution du temps de chargement, flux tendus...) ou à celle de la gestion des capacités (amélioration des coefficients de remplissage, transport mixte passager/fret...).

Les innovations de marketing ou innovations commerciales correspondent à la mise en œuvre de concepts ou de méthodes de vente nouveaux ou modifiés de manière significative, afin d'améliorer les qualités d'appels des produits ou de l'offre des prestations ou pour entrer sur de nouveaux marchés.

Dans le secteur des transports, la segmentation du marché par offre spécifique (séniors, jeunes...), celle en fonction des délais pour les marchandises, de nouveaux modes de paiements (abonnements par exemple), les systèmes de points servant à la fidélisation de la clientèle sont autant d'exemples d'innovations commerciales.

Secrétariat général
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective
Tour Pascal A 92055 La Défense cedex

Téléphone : (33/0) 1 40 81 13 15
Télécopie : (33/0) 1 40 81 13 30
www.statistiques.equipement.gouv.fr

Directeur de la publication : Emmanuel RAOUL
Conception maquette : Catherine GROSSET
ISSN : 1776-2626